

HAUTES-PYRÉNÉES MAG

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

DÉCEMBRE
2022



SAPEURS-POMPIERS

AU SERVICE DES AUTRES

REPORTAGE

**DANS LE CENTRE DE SECOURS
DES RIVES DE L'ADOUR**

EN IMAGES

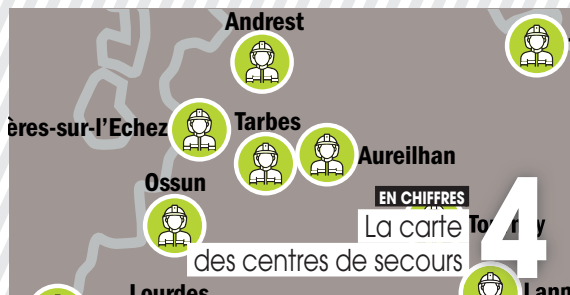
**SUR TOUS LES
FRONTS**

Une publication de:



**HAUTES-
PYRÉNÉES**
LE DÉPARTEMENT

SOMMAIRE



Tirage : 125 000 exemplaires - ISSN 2610-2951

Directeur de la publication : **Michel Pélieu**

Rédaction : **Julien Courdesses** - Mise en page : **Frédéric Metgé**

Crédit photos : **Julien Courdesses, Laurent Gaits, SDIS 65, Adobe stock**

Ce magazine est également disponible en version numérique sur le site hautespyrenees.fr

En couverture :

Les pompiers du centre de secours des Rives de l'Adour

Imprimerie : AGIR GRAPHIC - BP 52 207 - 53022 LAVAL

imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement. Tous les papiers se trient et se recyclent

Département des hautes-pyrénées

Plus d'infos sur hautespyrenees.fr



Le Département est le principal contributeur du Service départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Quel est son rôle au sein de l'organisation ?

Les SDIS ont la particularité d'être placés sous une double autorité, celle de l'Etat et des collectivités locales. Le volet opérationnel dépend ainsi entièrement du Préfet. L'organisation des missions est coordonnée sur place par le Directeur du SDIS des Hautes-Pyrénées, chef du corps départemental, le colonel Arnaud Fabre.

Le Département intervient sur la partie administrative et financière. La présidence du Conseil d'administration du SDIS est ainsi assurée par un élu départemental, Bernard Pouban, qui honore cet engagement avec efficacité depuis maintenant plus de 7 ans. Ce Conseil d'administration est composé de conseillers départementaux, de maires, d'élus des intercommunalités, ainsi que des représentants des sapeurs-pompiers.

En 2022, le budget de fonctionnement du SDIS s'élève à 24,7 millions d'euros dont près de 12 millions sont attribués par le Département, ce qui fait de nous son principal financeur. Nous avons récemment voté un crédit complémentaire de 362 000 € pour soutenir le SDIS

“ Nos services de secours reposent à plus de 80 % sur le volontariat ”

suite aux dernières mesures de revalorisations salariales mais aussi pour faire face à la hausse du prix des carburants de cette fin d'année.

Quels rapports le Département entretient-il avec le SDIS ?

Le Département et les communes ont connu ces dernières années une série de réformes territoriales qui ont bousculé leurs compétences. Certaines d'entre elles ont été transférées à la Région ou aux communautés de communes. Mais concernant le SDIS, la question n'a jamais été évoquée. C'est dire le lien fort qui unit le Département et les communes aux services d'incendie et de secours. J'en suis le premier ravi et j'espère qu'il en sera ainsi pendant longtemps encore. Je le dis souvent, le Département doit rester un échelon de proximité. Il en va de soi lorsqu'il s'agit du secours à la personne.

Dans un souci d'optimisation et de mutualisation des moyens, la maintenance des véhicules du SDIS est réalisée par les équipes du parc routier départemental. Plus d'une centaine de camions citerne, fourgons et ambulances sont contrôlés chaque année. A noter que le Département apporte par ailleurs des contributions financières spécifiques dans le cadre de travaux de rénovation des centres de secours.

Dans un autre registre, nous avons souhaité que tous les collégiens hauts-pyrénéens bénéficient au cours de leur classe de quatrième d'une formation aux gestes qui

sauvent. Ces séances sont mises en place par les pompiers du SDIS. Elles permettent également de promouvoir le volontariat et de sensibiliser les jeunes à l'engagement des sapeurs-pompiers.

Qu'est-ce que le volontariat représente dans le fonctionnement du SDIS ?

Le modèle de sécurité civile français pourrait presque faire figure d'exception à l'échelle européenne. A l'inverse de nombreux autres pays, nos services d'incendie et de secours reposent à plus de 80 % sur le volontariat. Dans les Hautes-Pyrénées, ce sont plus de 1 100 sapeurs-pompiers qui sont engagés en plus de leur travail, de leurs études, mais aussi de leur vie personnelle et familiale. Les volontaires remplissent les mêmes missions que leurs collègues professionnels : secourir les victimes d'accidents, de sinistres, assurer la protection des personnes, des biens et de notre environnement. J'éprouve à leur égard beaucoup de respect et les félicite autant que je les remercie pour leur investissement au service de nous tous. ●

Michel PÉLIEU
Président du Département
des Hautes-Pyrénées

LA CARTE

DES CENTRES DE SECOURS



LE SDIS EN CHIFFRES

LES EFFECTIFS

1 335 sapeurs-pompiers dont :



1 140
volontaires



195
professionnels



53
personnels
administratifs et
techniques



130
jeunes
sapeurs-pompiers



30
anciens sapeurs-
pompiers à la
section de soutien

SUR LE TERRAIN



+ de 18 500
interventions
en 2022



50
interventions
par jour en moyenne



+ de 14 000
personnes secourues
en 2022



18 min. 25 s.
délai moyen d'arrivée
sur les lieux

L'ACTIVITÉ DU SDIS



82 %
Secours à personne



6 %
Secours routiers



6 %
Opérations diverses



5 %
Incendies



1 %
Risques
technologiques

LES RESSOURCES DU SDIS

24,7 M €

budget de
fonctionnement 2022

50,8 %

part financée
par le Conseil
départemental

42,1 %

part financée par
les communes et
intercommunalités

7,1 %

recettes propres
et autres recettes

« NOUS NE SAVONS JAMAIS COMMENT LA JOURNÉE

VA FINIR »

A la jonction d'Aureilhan et de Séméac, Rives de l'Adour est un des 30 centres de secours des Hautes-Pyrénées. 11 sapeurs-pompiers professionnels y sont affectés, épaulés par 104 volontaires.

Il est 7 heures du matin au centre de secours des Rives de l'Adour lorsque les pompiers commencent leur garde. Comme à son habitude, l'adjudant-chef Jessy Cassou rassemble l'équipe du jour pour un premier point. « *Je leur attribue les piquets de garde, explique le sous-officier. Chaque pompier débute sa journée avec une place attribuée dans un véhicule en cas d'intervention, mais aussi une liste de tâches à réaliser dans la caserne.* » Vérification du matériel, séance de sport, manœuvre, chez les pompiers le maintien des acquis est une exigence quotidienne, de jour comme de nuit.

Bien entendu, si une alerte est reçue, la priorité est donnée à l'intervention. Une équipe de 3 pompiers sera mobilisée pour un secours à la personne. Ils



seront au moins 6 à partir pour un incendie. Avec plus de 40 ans passés au sein du SDIS, le capitaine Bruno Bille, chef du centre, a eu le temps de voir le métier évoluer. « *Depuis une vingtaine d'années nous assistons surtout à une explosion des demandes de secours à la personne, indique-t-il. Cela représente plus de 80% de notre activité. Aujourd'hui il y a*

beaucoup plus de véhicules ambulances dans nos casernes que de camions incendie. »

AU SERVICE DES AUTRES

A la bordure d'Aureilhan et de Séméac, le centre de secours des Rives de l'Adour intervient aussi bien en zone urbaine que rurale. « *Notre périmètre couvre 32 com-*



RIVES DE L'ADOUR : UN NOM DE CASERNE À PART

Rives de l'Adour est le seul centre de secours du département à ne pas porter le nom de la commune où il se situe. Une distinction liée à une histoire particulière. Il y a plus de 20 ans, Aureilhan, Séméac et Soues possédaient chacun un centre de secours. Mais le périmètre d'intervention de ces centres était très limité. Afin de mieux répartir les moyens, un accord a vu le jour entre les maires des trois communes pour créer une caserne unique. Un terrain fut alors cédé pour un franc symbolique à la bordure d'Aureilhan : le centre de secours des Rives de l'Adour était né.

munés sur l'est tarbais, complète le capitaine. L'activité peut être forte et l'appui des sapeurs-pompiers volontaires est fondamental. Notre centre a d'ailleurs la particularité de faire appel à des volontaires « casernés » qui dorment sur place pour plus de réactivité. »

« Ce métier m'inspire depuis que je suis tout petit, ajoute l'adju-

dant-chef Cassou. Quand je voyais un camion et entendait les sirènes passer, je voulais devenir pompier. Je dirais que le plus important chez nous, c'est d'abord de savoir travailler en équipe. D'ailleurs quand on parle des pompiers c'est toujours au pluriel. »

Un bip sonore vient soudain interrompre l'échange. Trois pom-

piers bondissent immédiatement de la salle pour rejoindre un véhicule ambulance. Une femme vient d'appeler depuis la commune de Collongues, son mari âgé de 65 ans vient de faire un malaise. Comme à chaque intervention, il faut partir le plus vite possible.

« Il y a toujours une part d'excitation et d'adrénaline dans ces moments, explique l'adjudant-chef. Avant le départ de mon équipe, j'essaie de leur glisser un mot en leur disant à quoi s'attendre et surtout de se préparer au pire. C'est une question de précaution car aucune intervention ne se ressemble. Ici quand une journée commence, nous ne savons jamais comment elle va finir. » ●



18 ET 112 : QUELLE DIFFÉRENCE ?

→ Le 18 est le numéro d'appel d'urgence des sapeurs-pompiers en France.

→ Le 112 est le numéro d'appel d'urgence européen. Si vous êtes en voyage en Europe, en cas d'urgence, composez le 112 pour être mis en relation avec un opérateur parlant votre langue.

« ALLO LES POMPIERS »

Tous les appels passés aux numéros « 18 » et « 112 » sont réceptionnés au même endroit : le centre de traitement de l'alerte (CTA), implanté au siège des sapeurs-pompiers des Hautes-Pyrénées, à Borderes-sur-l'Echez.

« Les pompiers j'écoute ». Dans la salle du CTA, trois opérateurs se relaient toutes les 12 h pour recevoir les appels d'urgence. Plus de 230 communications sont traitées chaque jour, donnant lieu à une cinquantaine d'interventions pour les équipes du SDIS.

« Chaque opérateur est un pompier avec une expérience de terrain et formé à la prise d'appel » explique le lieutenant Urroz, chef de salle. Sur les postes de travail, plusieurs écrans sont allumés en permanence. Un pour l'appel, un autre pour géolocaliser. Les pompiers peuvent ainsi recueillir instantanément des informations précieuses sur l'environnement : risques de propagation d'un feu, voies d'accès pour se rendre sur place...

Malaise, accident, incendie, fuite de gaz... en fonction de l'urgence, l'opérateur détermine l'équipe et le type de véhicule à envoyer sur place. Les interventions sont également suivies à distance et mises à jour sur les écrans. « Ici nous avons un visuel sur toute l'activité

du SDIS et les pompiers mobilisés, complète le lieutenant Urroz. Nous sommes aussi connectés avec la police, la gendarmerie et le Samu selon la situation. Notre objectif c'est de cerner le plus vite possible ce qui se passe et d'adapter nos moyens en fonction du sinistre. Généralement les personnes qui nous contactent présentent la situation d'elles-mêmes, mais d'autres sont parfois en état de choc, ce qui compte le plus à ce poste, c'est de toujours garder son sang-froid. »

J'APPELE LE 18 OU LE 112 POUR DE VRAIES URGENCES

Certains appels ne sont pas du ressort des pompiers... Voici les exemples les plus fréquents ne nécessitant pas une intervention du SDIS hors urgences vitales :

- Un chat coincé dans un arbre
- Une fuite d'eau
- Une porte bloquée
- Un ascenseur en panne
- Un nid de frelons ou de guêpes ●



BERNARD POUBLAN,
PRÉSIDENT DU SDIS 65

« NOUS NE DEVONS PAS OUBLIER NOTRE ANCRAGE DE PROXIMITÉ »

Nous l'avons vu cet été, les Services d'Incendie et de Secours sont eux aussi rattrapés par les enjeux climatiques. La campagne feux de forêt a été très intense, notamment en Gironde. 120 pompiers des Hautes-Pyrénées ont été engagés à 8 reprises aux côtés de leurs collègues sur les zones touchées, cela n'est pas neutre. Cette situation nous oblige à adapter notre fonctionnement, aussi bien sur le plan humain que matériel. Cela vaut face au changement climatique mais concerne aussi d'autres problématiques comme la désertification médicale.

Notre organisation départementale permet cette adaptation. Nos moyens sont répartis de manière homogène et nous possédons une vision globale du risque sur le territoire. Mais le financement de nos services est aussi assuré par le bloc communal. Nous ne devons pas oublier notre ancrage de proximité. Certains élus locaux sont parfois mal informés du fonctionnement de leur centre de secours. Le SDIS travaille sur ce point. D'autant plus que les maires sont des employeurs potentiels qui peuvent mettre en relation le SDIS avec des candidats souhaitant s'engager comme sapeurs-pompiers volontaires. ●



COLONEL ARNAUD FABRE,
CHEF DU CORPS DÉPARTEMENTAL

« DEVENIR SAPEUR-POMPIER EST ACCESSIBLE À TOUS »

La force de notre organisation est fondée sur la complémentarité de nos sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Leurs missions sont les mêmes, elles relèvent d'abord du secours d'urgence. Nous n'avons par exemple pas à être sollicités à la place d'un serrurier ou d'un plombier, car ce faisant, notamment dans un contexte où la ressource en volontaires demeure fragile, nous ne pourrions alors réaliser une autre opération qui correspondrait à nos vraies missions.

Plus de 80 % de l'activité du SDIS consiste à secourir des personnes en situation d'urgence vitale. Il est à ce titre important de rappeler que la sécurité est l'affaire de tous. Tout citoyen, par son comportement, peut contribuer à la sécurité civile, en commençant par se former aux gestes qui sauvent, puis en n'hésitant pas à pousser les portes de nos remises.

En effet, devenir sapeur-pompier est accessible à tous, quel que soit l'âge (jusqu'à 60 ans) ou le sexe, que l'on souhaite réaliser l'intégralité des missions du pompier ou bien seulement monter à l'ambulance. Nous devons tous nous sentir concernés. Et quel plus bel engagement, à l'issue d'une crise sanitaire sans précédent, que de s'investir au profit de l'autre ? ●



Des pompiers des Hautes-Pyrénées mobilisés en Gironde pendant l'été 2022

SUR TOUS LES FRONTS

Incendies, accidents, catastrophes naturelles, les pompiers sont sur tous les fronts pour secourir et apporter les premiers soins d'urgence aux victimes. Exemple de ces différentes missions en images.



Le GRIMP (groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux) évacue un ouvrier après un malaise sur une grue.



Incendie du presbytère à Argelès-Gazost. Plus de 800 feux sont éteints chaque année par le SDIS 65.



Exercice d'accident de circulation à Bagnères. Les secours routiers représentent près de 6% de l'activité, soit près de 1 000 interventions par an.



Formation des jeunes sapeurs-pompiers. Le SDIS assure la formation de 130 jeunes sapeurs-pompiers âgés de 13 à 17 ans.



TATIANA LE RET

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

AU CENTRE DE SECOURS D'ANDREST

Responsable des achats dans une entreprise du secteur aéronautique à Adé, Tatiana est également sapeur-pompier volontaire affectée au centre de secours d'Andrest. Un engagement qu'elle vit avec passion depuis 11 ans :

Pourquoi avez-vous choisi de devenir sapeur-pompier volontaire ?

J'ai toujours senti le besoin d'aider les autres. Je me cherchais aussi depuis longtemps. Un jour je me suis lancée le défi de suivre une formation de pompier et j'ai été piquée par le virus. C'est devenu une vraie passion qui fait désormais partie de ma vie. Je ne me lève pas un matin sans y penser. Aujourd'hui je suis fière de porter cet uniforme, d'appartenir à ce corps, mais aussi quelque part de donner l'exemple. Je n'aurais jamais imaginé en arriver à un jour. Mais chez les pompiers, il y a toujours quelque chose à apprendre et c'est ce qui me motive.

Vous avez été envoyée en colonne de renfort pour lutter contre les incendies en Gironde l'été dernier. Comment s'est passée cette mission ?

J'étais sur mon lieu de travail quand le centre opérationnel m'a contactée. Ils m'ont demandé si j'étais disponible pour un départ immédiat. Je suis partie de suite. Après 4 h 30 de route, nous avons été engagés sur le feu de Landiras, le plus gros incendie auquel j'ai été confrontée. Nous avons

lutté jusqu'à 5 heures du matin avant d'être relevés. Toutes nos journées étaient intenses avec peu de temps de repos. Mais quand on part pour ce genre de mission, on sait ce qui nous attend. L'accueil de la population a été admirable. Les habitants venaient nous remercier, nous apporter à manger. Cela nous motivait encore plus pour lutter contre le feu.

Comment vous organisez-vous entre votre vie personnelle, professionnelle et votre vie de pompier ?

Je ne suis pas vraiment du genre à me poser. Cela me demande une organisation quotidienne. Au travail mon poste impose de la rigueur, j'essaie de laisser le moins de « bazar » possible à mes collègues. Mon employeur joue le jeu. Une convention m'autorise à partir pour des interventions exceptionnelles comme les incendies de cet été. Je ne pourrai pas m'engager comme je le fais sans ce soutien. Quelque part mon employeur s'engage à mes côtés lui aussi. Ma famille aussi me soutient entièrement parce qu'elle voit mon épanouissement quand je pars en mission. Je fais toujours en sorte de donner des nouvelles et de ne jamais oublier mes proches. ●



17 septembre. Antoine Dupont dans l'interview 6.5 !

Élu meilleur joueur de rugby du monde en 2022, Antoine Dupont revient pour nous en exclusivité sur son parcours, ses racines haut-pyrénéennes et son amour du jeu !



14 octobre. Les Hautes-Pyrénées à vélo

Le Département réalise une enquête pour comprendre les pratiques actuelles du vélo au quotidien sur le territoire et identifier les besoins des différents usagers.



26 octobre. La flamme olympique dans les Hautes-Pyrénées !

Les Hautes-Pyrénées verront passer le mythique relais de flamme en amont des Jeux Olympiques de Paris 2024. Le Président du Département Michel Pélieu a rencontré le Président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, Tony Estanguet pour officialiser sa venue. Déjà labellisé Terre de Jeux 2024, le Département s'implique encore plus dans ce grand événement qui verra s'affronter les meilleurs athlètes mondiaux en France.



4 novembre. Les premiers flocons de la saison

Magnifique paysage enneigé en direction du Tourmalet où les flocons ont fait leur apparition début novembre. Les équipes du Département sont mobilisées afin de maintenir l'accès aux routes de montagne en hiver. Toutes les infos concernant la circulation sur inforoute.ha-py.fr



12 décembre. Mon village en images

« Jusqu'au 1^{er} janvier, participez à notre concours photo « Mon village en images » et tentez de remporter de nombreux lots ! Rendez-vous sur notre page Instagram [@departementathapy](https://www.instagram.com/departementathapy) »

Groupe Nos territoires en commun

**VOS CONSEILLERS
DÉPARTEMENTAUX,
ACTEURS DES ÉVOLUTIONS**

Lors de la dernière session du Conseil départemental du 21 octobre 2022, 5 vœux ont été déposés.

Le vœu consiste en une prise de position par l'assemblée, de positions politiques ou de déclaration d'intention sur des sujets nationaux ou internationaux, à conditions qu'ils présentent un intérêt départemental.

Nous nous sommes associés au vœu pour la mise en place d'un financement pérenne et efficient des établissements médico-sociaux, considérant le rôle central et essentiel des salariés de ce secteur ; mais aussi pour la compensation par l'Etat des dépenses supplémentaires subies et pour une déclinaison départementale du Fonds vert aux collectivités.

Nous avons initié celui demandant à l'Etat de mieux accompagner les communes en cas d'installations illicites de gens du voyage.

Nous avons, par solidarité, voté celui sur l'OPH 65 tout en dénonçant la frénésie de construction au détriment du maintien en bon état de l'existant.

Fidèles à nos convictions, nous poursuivons notre engagement, en soutenant toutes les initiatives qui abondent dans le sens des Hautes-Pyrénées.



Vos Conseillers départementaux :
David LARRAZABAL et
Laurence ANCIEN - Tarbes 3
Geneviève QUERTAIMONT et
Jean-Michel SÉGNERÉ - Moyen Adour

Groupe Passionnément Hautes-Pyrénées radicalement solidaires

**SDIS : NOUS TENONS À LA QUALITÉ
DE NOTRE SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ !**

Maillons essentiels de notre sécurité au quotidien, les sapeurs-pompiers nous protègent au jour le jour. De la défense incendie au secours à la personne, aux risques technologiques, la palette de leurs domaines d'intervention est multicolore. Institution bicéphale dans sa gouvernance, l'Etat pour l'opérationnel, le Département et les collectivités locales (communes et communautés de communes) pour la gestion de la structure, le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Pyrénées est un des services publics phares de notre département. Il intervient sur tout le territoire grâce à ses deux jambes, à savoir celle des sapeurs-pompiers professionnels et celle des volontaires.

Cette composition originale est source de richesse et porteuse de sens, celui d'un engagement intergénérationnel solidaire et responsable. Ce modèle pour perdurer, doit être enrichi par des mesures nationales. La première consiste à conforter les moyens des collectivités qui financent quasiment seules le SDIS : Département, communes et intercommunalités. L'Etat doit prendre sa part. La deuxième porte sans doute sur des évolutions de statut et de conditions

Groupe Socialistes et Apparentés

**LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS,
DÉFENDRE LES HAUTES-PYRÉNÉES**

A l'occasion de la dernière séance plénière du Département, notre groupe a été à l'initiative de trois textes, tous adoptés par l'Assemblée.

Le premier demandait la mise en place d'un financement pérenne et efficient des établissements médico-sociaux, dans un contexte de crise impactant les personnes soignées ou accompagnées, ainsi que leurs familles. Ce texte sollicitait le réexamen par l'Etat du champ d'application des primes Ségur de la santé, ainsi que la compensation intégrale de leur financement.

Le second concernait la compensation par l'Etat des dépenses supplémentaires subies par les collectivités locales. Il s'agissait de réclamer à l'Etat à la fois de compenser ces dépenses supplémentaires décidées sans concertation aucune pour conserver un niveau d'investissement dynamique, d'indexer les dotations de l'Etat sur le taux de l'inflation, et de préparer une nouvelle loi de décentralisation restituant un levier fiscal dynamique permettant aux Départements de faire face aux dépenses nouvelles et au financement des projets.

Le troisième et dernier texte appelait à apporter des réponses adaptées et rapides à la situation du logement social face aux coups de butoir du Gouvernement, qui ont conduit à une hausse de 3,5 % de loyers. Avec 63 % de locataires « APLisables », l'OPH 65, bras armé du Département en matière de logement, continue malgré tout de remplir de manière exemplaire sa mission sociale tout en maintenant une intense activité de construction et de rénovation.

Nous continuerons à demeurer force de propositions, à dénoncer les inégalités créées par le Gouvernement et à défendre les intérêts de l'ensemble des habitants des Hautes-Pyrénées.

Vos Conseillers départementaux :
Joëlle ABADIE - Vallée de l'Arros et des Baises
Maryse BEYRIÉ - Neste-Aure-Louron
Yannick BOUBÉE et Geneviève ISSON - Aureilhan

Groupe Progrès & Solidarité

SDIS65 : PROTÉGER L'AVENIR DU DÉPARTEMENT ET LE QUOTIDIEN DE SES HABITANTS

Après les incendies dévastateurs de cet été, où les pompiers du SDIS65 n'ont pas hésité à prêter main forte aux départements en difficulté, des mesures fortes étaient attendues. C'est le sens des annonces effectuées par le Président de la République le 27 octobre dernier, avec 150 millions supplémentaires pour les pactes capacitaires et 250 millions pour le renouvellement et l'augmentation de la flotte des canadiens, mesures toutes deux saluées par le Président des Départements de France et la Fédération nationale des Sapeurs-Pompiers. Avec près de 30 % de notre surface recouverte par les forêts, la vigilance maximale est de mise pour les Hautes-Pyrénées dans les années à venir.

Les pompiers, c'est aussi un partenariat avec le centre communal d'action sociale (CCAS) de Tarbes, présidée par Andrée Doubrière, qui prodigue un dispositif de téléalarme pour les séniors et les personnes en situation de handicap : il permet d'alerter directement les pompiers intervenant au domicile si nécessaire.

Au cœur des problématiques pour l'avenir de notre département et aux côtés du quotidien de ses habitants, être pompier- professionnel et/ou volontaire- est un sacerdoce indispensable à la vie de la cité.

C'est pour cela que les incivilités dont ils sont parfois la cible sont inacceptables et qu'ils peuvent compter sur le soutien plein et entier des élus locaux dans l'exercice de leurs missions.

Vos Conseillers départementaux :



*Virginie SIANI-WEMBOU et Frédéric LAVAL -
Tarbes 1*



*Andrée DOUBRIERE et Gilles CRASPAY -
Tarbes 2*

d'emploi des personnels. A ce titre, et pour conserver l'attractivité tant du secteur professionnel que volontaire, notre groupe porte la proposition d'une exonération totale de charges sociales des emplois supports de sapeurs-pompiers. Ceci dégagerait des moyens supplémentaires pour conforter le secteur des professionnels et encouragerait le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires notamment issus du public et du privé. Muscler les deux jambes du SDIS, telle reste notre ambition d'élus engagés et attentifs à la qualité du service public !

Vos Conseillers départementaux :

*Louis ARMARY, Marc BÉGORRE, Pierre BRAU-NOGUÉ, Maryse CARRÈRE,
Nicole DARRIEUTORT, Nicolas DATAS-TAPIE, Evelyne LABORDE,
Isabelle LAFOURCADE, Laurent LAGES (Président), Monique LAMON,
Thierry LAVIT, Michel PÉLIEU, Pascale PÉRALDI, Stéphane PEYRAS,
Marie PLANE, Bernard POUBLAN, Marie-Françoise PRUGENT, Frédéric RÉ,
Véronique THIRAULT, Bernard VERDIER*

Groupe Communiste

Au dernier numéro nous avons remercié les milliers de pompiers mobilisés pour leur courage, et leur pugnacité lors des incendies dévastateurs de l'été dernier.

Ce magazine traitant du SDIS nous permet à nouveau d'insister sur le fait que les agents du SDIS sont indispensables pour la sécurité de nos concitoyens. Cependant cet organisme de secours est très impacté par l'affaiblissement du service public hospitalier.

En effet, depuis le 1^{er} juillet les personnes victimes d'un AVC doivent être transportées à Pau ou à Toulouse.

Alors qu'il faut traiter ce type de pathologie le plus rapidement possible, pour éviter séquelle voire décès, la prise en charge de la victime étant beaucoup plus longue, ce sont donc des mobilisations plus importantes des personnels, du matériel, qui conduit inévitablement à une indisponibilité rallongée des moyens.

Le métier de pompier est indissociable avec les services hospitaliers, nous ne pensons pas qu'avec l'hôpital commun les choses s'amélioreront, car les trajets seront plus longs pour arriver à destination depuis Tarbes ou depuis le nord du département.

Ce n'est pas la qualité des murs le plus important mais bel et bien ce qu'il y a à l'intérieur comme médecins, matériels, outils, afin de répondre efficacement et rapidement aux pathologies des patients.

La volonté politique du gouvernement, est de continuer à concentrer les moyens afin de réduire voire de supprimer à terme, le service public hospitalier au profit de la santé privée, ce qui laisserait à terme le champ libre au secteur privé et libéral.

Nous continuerons à nous battre pour un service public hospitalier de proximité garant de la santé de tous.

Vos Conseillers départementaux :

*Jean BURON - Vice-Président des routes et des transports,
Andrée SOUQUET*



**C'EST PAS
LA FORCE
QUI COMPTE**
C'est toi!

Crédit photo : Cyril Masson.